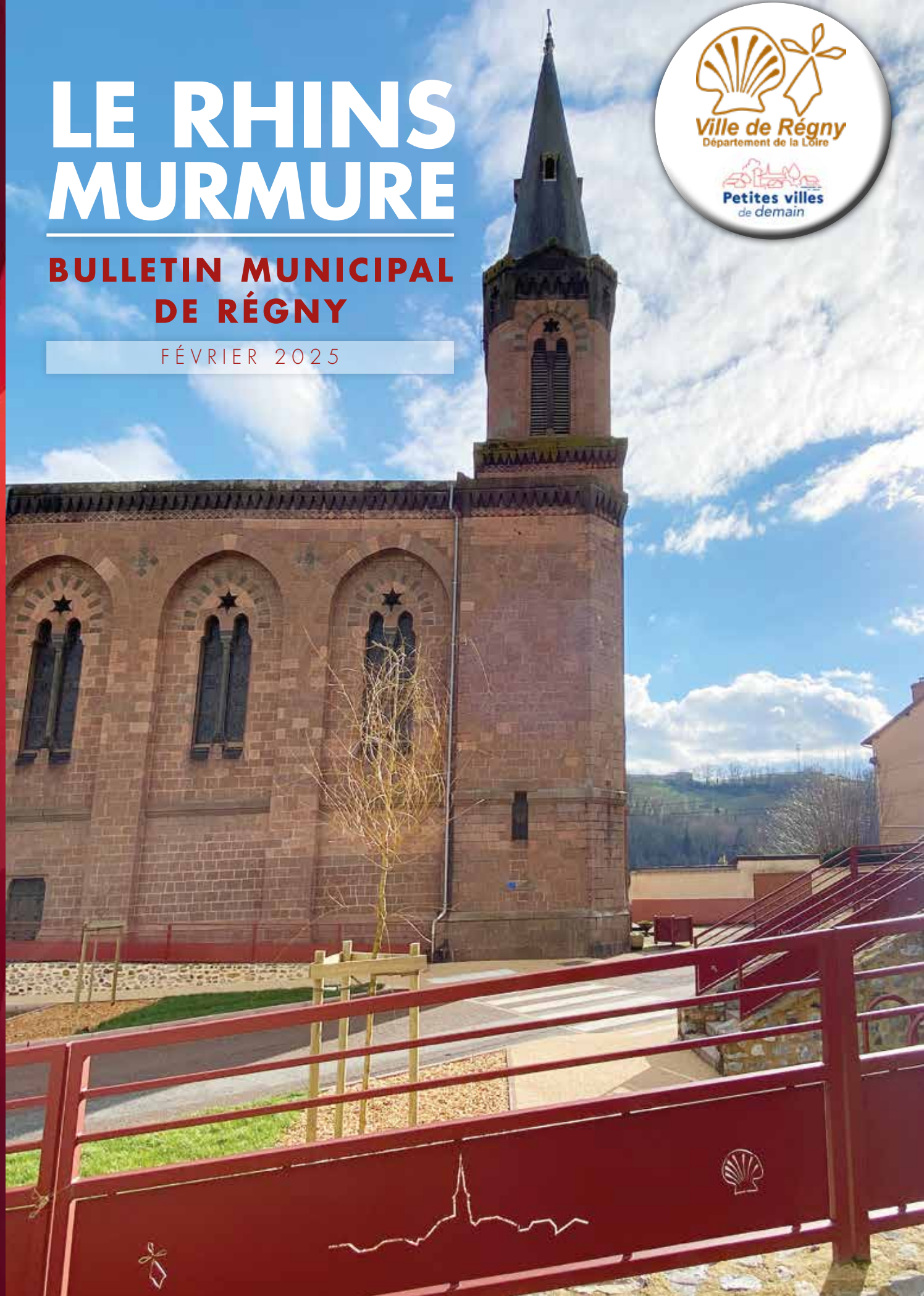


# LE RHINS MURMURE

## BULLETIN MUNICIPAL DE RÉGNY

FÉVRIER 2025



# ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous entamons cette année la dernière année pleine de notre mandat, ce sera donc l'année des grandes réalisations, l'aboutissement des projets sur lesquels nous travaillons depuis bientôt 5 ans.

Beaucoup de choses ont déjà été réalisées par notre équipe municipale.

Pour ne citer que les opérations les plus importantes : la première tranche de rénovation énergétique de l'école avec pose des panneaux photovoltaïques, la rénovation énergétique de la salle des sports et des vestiaires du foot, l'installation d'une micro folie au collège, l'aménagement de l'lot de l'église après démolition de deux immeubles dégradés, la création d'un accès intérieur pour les salles associatives situées à l'étage de la médiathèque, la rénovation de six appartements locatifs communaux, l'achat de l'immeuble et des terrains de la cure, l'acquisition et la rénovation du fonds de commerce de la boulangerie, divers travaux de voirie...

Nous allons engager cette année deux très gros chantiers :

- Terminer la rénovation énergétique et la mise en accessibilité du bâtiment de l'école primaire, et permettre ainsi le regroupement physique des deux écoles et du périscolaire sur le seul bâtiment de la rue Jules Ferry ;
- Engager la démolition et la requalification de l'îlot du Trève.

En parallèle, nous allons rénover, avec le concours de la Foncière 42, le local de l'ancienne épicerie, pour pouvoir y installer un (ou des) commerce(s) alimentaires (supérette ou halle commerciale) digne(s) de ce nom, dans le cadre d'une requalification de l'espace urbain alentour, engager la réalisation d'une voie piétonne et cyclo le long du Rhins, entre la gare et le site Jalla, et commercialiser notre petit lotissement de la Cavaille.

Nous aurons ainsi contribué, je le pense, à améliorer sensiblement notre cadre de vie, et aussi, souhaitons-le, la qualité de vie dans notre commune, qui a aujourd'hui la joie d'accueillir de nouveaux commerces particulièrement dynamiques et qualitatifs, en complément des commerces et services existants.

Avec notre petit marché du samedi matin, ils font l'attractivité de notre commune, et il ne faut pas oublier de les faire travailler : la période est difficile, mais pas seulement pour les particuliers !

Nous avons souhaité les mettre tous à l'honneur dans ce bulletin, après avoir mis en avant, l'an dernier, toutes les associations qui font la vie de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2025 !

**Jean-François DAUVERGNE,**  
*Maire de Régný.*



Les vœux du Maire de Régný  
Vendredi 10 janvier 2025

Crédit photo : B.J.P. Photo Régný

# PROJET DE TERRITOIRE RÉSILIENT

## DU COMITÉ CONSULTATIF DES CITOYENS DE RÉGNY

**Le travail effectué avec le CEREMA en 2023 porte aujourd'hui ses fruits.**

Le premier projet est porté par la Régnycerie, qui souhaite pouvoir installer, à terme, un Tiers-lieu et café associatif à la gare (des discussions sont en cours entre la SNCF et la commune sur les modalités de la mise à disposition et de la rénovation du bâtiment).

Un groupe participatif de citoyens, issu du comité consultatif des citoyens, a accompagné la Régnycerie dans cette démarche d'élaboration du tiers lieu qui connaît ses premières réalisations concrètes :

➤ Dans l'immédiat, la Régnycerie, qui a obtenu pour cela un chèque de 1.000 € lors de la cérémonie des « **Mercis** » 2024 aux associations de la Loire, porté par France Bénévolat, vient d'installer un « *vestiaire pour l'emploi* », installé provisoirement dans le sous-sol de l'église, afin d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à se présenter pour une embauche.

➤ Une seconde opération de « *mobilité solidaire* » démarrera ce début d'année 2025 : le Conseil Municipal devrait voter une aide de 0,5 € / habitant pour adhérer à la plateforme « **Atchoum** » de covoiturage solidaire en milieu rural, qui permettra de mettre en relation les personnes qui ont besoin de se déplacer mais qui n'ont pas de véhicule avec des personnes qui disposent d'un véhicule et qui sont disposées à les véhiculer, moyennant paiement d'une indemnité et la prise en charge d'un complément d'assurance pour transport de personnes.

**Un second projet est en gestation** (il dépend du renouvellement et du renforcement prochain des instances de l'association CEN-TYR) pour valoriser des circuits de découverte de Régny...

➤ Avis aux volontaires : contact M. Ben Laiadi (il suffit de se faire connaître en mairie).



# RÉALISATIONS 2024

## LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE LA SONORISATION DE NOTRE SALLE DES FÊTES

La dernière rénovation de notre salle des fêtes communale date de 1997. Nos prédécesseurs avaient fait le nécessaire, mais cela commençait à dater !

Nous avons donc choisi de rénover l'éclairage ainsi que la sonorisation. **Ces rénovations ont eu un coût de 13.756 € HT, réparti comme suit :**

➤ **L'éclairage**, qui a consisté à changer les luminaires de la salle (46 downlights LED), les appliques de la buvette (12 LED) ainsi que les réglettes de la cuisine (7 LED). Tout cela pour un coût de 9.826,24 € HT. Nous avons perçu pour cela une subvention du Département de 4.286 €, soit 43 % du montant.

➤ **La sonorisation**, quant à elle, comprend le changement de l'enceinte, l'amplificateur, et de la table de mixage avec récepteur Bluetooth, pour un montant de 3.275 € HT.



## REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE « EST » DU VILLAGE

À l'entrée de notre centre-bourg, face à l'église, subsistait un îlot de bâtiments dégradés, abandonnés depuis pas mal de temps, et dans un état de délabrement avancé.

Après la démolition des vieilles bâtisses le Conseil Municipal, et le CMEJ qui a été consulté, ont souhaité apporter un aménagement le plus naturel possible.

Situé sur l'artère principale de la commune, il a été décidé, avec le concours du bureau d'étude « Réalités » de réaménager les abords de l'église et tout l'espace public de part et d'autre de la RD 9.

Côté rue Georges Dron, un parking en dalles alvéolaires a été créé, qui permet d'avoir de la pelouse ; du côté de l'église, dont on a repris l'accessibilité, on retrouve également un parking, toujours en dalles alvéolaires et en aménageant un maximum d'espaces verts. De chaque côté on trouve un cheminement piéton sur un revêtement en résine ocre et un espace en pelouse agrémenté d'arbres, de bancs pour le bien être des personnes qui voudraient profiter de cet espace renaturé.

Une seconde canisette a également été installée sur cet espace et le WC public situé contre l'église sera entièrement refait en 2026.

Avec l'approbation de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et l'obtention de plusieurs subventions, de l'État et du Département Loire, nous avons pu mener à bien ce renouveau à l'entrée est de Régnny.

➤ **Montant global de l'opération** : 317 000 euros.

➤ **Financements :**

- Subvention DSIL (Etat) : 157 450 €.
- Département : 62 498 €.



Crédit photo : B.J.P. Photo Régnny

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

## LE NOUVEAU RÉGIME D'EXTINCTION EST EN PLACE

La zone d'éclairage permanent (de nuit) s'étend dorénavant de la place de l'église au carrefour devant la supérette et à la rue de la tour jusqu'à la place de la Mairie, ainsi qu'à la place de la gare (en mode photovoltaïque) incluant donc tous les secteurs sous vidéo protection.

Dans le centre et la partie basse du bourg (depuis la rue du 11 novembre et les cités Jalla, jusqu'à la route de Lyon et le collège, en incluant la rue Jules Ferry et le secteur des écoles, jusqu'à la rue Jean Jaurès et le passage à niveau) sont désormais en zone d'extinction programmée de 21h45 à 5h45.

Le quartier du Forestier et toute la partie haute du bourg (depuis le haut de la rue du 19 mars, l'impasse Jean Moulin, la rue du capitaine Razon, le quartier de Beausite et celui du vignoble) sont désormais en zone d'extinction programmée de 19h30 à 7h00 du matin, pour permettre un trajet à pied, matin et soir, jusqu'au collège et aux transports en commun.

Le secteur de la salle des fêtes (rue Jules Ferry et partie basse de la rue du 19 mars) va pouvoir bénéficier dorénavant d'un horaire d'extinction adapté en fonction des manifestations nocturnes qui seront organisées à la salle des fêtes.



## ESPACES DE PROPRETÉ POUR NOS AMIS À 4 PATTES



Après avoir installé il y a 1 an une première canisette place de la Mairie, une deuxième a vu le jour, au niveau du nouveau parking de l'église (photo).

Tous les propriétaires de chiens du centre-bourg disposeront dorénavant d'un espace dédié pour les déjections canines, à moins de 200 mètres de leur domicile, c'est juste la bonne distance pour la promenade quotidienne de leurs toutous !

Il n'y aura ainsi plus aucune excuse pour que nos espaces publics ne restent pas propres et indemnes de souillures : à nous tous d'être responsables et vigilants.

**PETIT RAPPEL, MAIS NON DES MOINDRES :**  
Les déjections canines non ramassées sont considérées comme une infraction et passibles d'une amende de 135 €.



# PERSPECTIVES 2025

## PROJET DE RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

**Le début d'année 2025 verra le lancement de la seconde tranche des travaux de rénovation de l'école primaire :**

- l'isolation de la Face Sud par l'extérieur avec des Panneaux Polystyrènes d'une épaisseur de 160 mm,
- le remplacement des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée par des menuiseries aluminium,
- la mise en place d'un ascenseur pour la liaison entre les étages,
- la modification du chauffage, arrêt de la chaudière gaz remplacée par de la géothermie verticale. L'objectif de cette géothermie est d'aller récupérer les calories nécessaires au chauffage de l'école dans le sol profond par une circulation d'eau.
- En complément et en parallèle de ce chantier, une salle de garderie sera aménagée sous une partie d'un préau.

Une étude de sol a été réalisée par ANTEA-GROUP pour s'assurer, compte-tenu des besoins de l'école, que nature du sol (argile + calcaire) était favorable à la géothermie.

Pour les besoins du chauffage de l'école, 6 sondes de 150 m de profondeur seront réalisées sur le pied du talus du city-stade. Des tubes spécifiques seront installés au couvert du sol pour la circulation de l'eau froide et tempérée puis reliés à la pompe à chaleur pour assurer le complément.

La qualité d'isolation du bâtiment, la mise en place de la géothermie et les panneaux photovoltaïques déjà installés, feront de l'école **un bâtiment à énergie positive**.

Les travaux débuteront en janvier 2025 par l'aménagement de la salle de garderie. Ils se poursuivront en février. Certains travaux très bruyants se réaliseront pendant les vacances scolaires, mais des travaux se feront aussi pendant les cours.

La cour de récréation de l'école sera condamnée et déplacée sur le parking de la salle des Fêtes, qui sera utilisée en cas de pluie.

➤ **Le coût global de l'opération** se chiffre à 1.100.000 € HT (hors salle de garderie).

➤ **La Commune percevra des subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'Europe** à hauteur de 70 % du coût.

## RENATURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE : UN PROJET POUR 2026 !

**LE PROJET EST L'UNE DES MESURES « PHARE » DU PROJET D'ÉCO-ÉCOLE**

L'année 2025 sera l'année des grands travaux à l'école de Régnny (*voir article*), travaux exemplaires à l'heure de la transition écologique et énergétique, qui vont permettre de revoir complètement le mode de chauffage du bâtiment (abandon du gaz au profit de la géothermie), d'en parfaire l'isolation thermique, de rendre l'établissement parfaitement accessible avec l'installation d'un ascenseur, d'agrandir les locaux (sans consommation d'ENAF\* !) et de les requalifier pour permettre l'accueil des deux classes maternelles et de les redistribuer afin d'améliorer les conditions de travail et d'accueil des enfants et de toute l'équipe éducative.

**La phase suivante (à partir de 2026) consistera à « renaturer » (dégoudronner et reverdir) la cour d'école** pour la rafraîchir et, à plus long terme, de faciliter l'accès et l'usage du parc Aussendou (lorsque la commune en aura la maîtrise foncière) sur base des réflexions en cours avec les étudiants en BTS du Lycée de Chervé.

**C'est un projet que nous allons continuer à étudier et travailler en 2025**, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les parents d'élèves, les enseignants et les enfants de l'école : un beau chantier éducatif et pédagogique du projet d'éco-école !



\*ENAF : Espace Naturel Agricole et Forestier

# PERSPECTIVES 2025

## REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG LE SECOND GRAND CHANTIER DE 2025 !

Les immeubles de l'îlot situé entre la rue G. Fouilland, la rue du 19 mars et la rue du Trève (voir plan) viennent d'être acquis par la Commune.

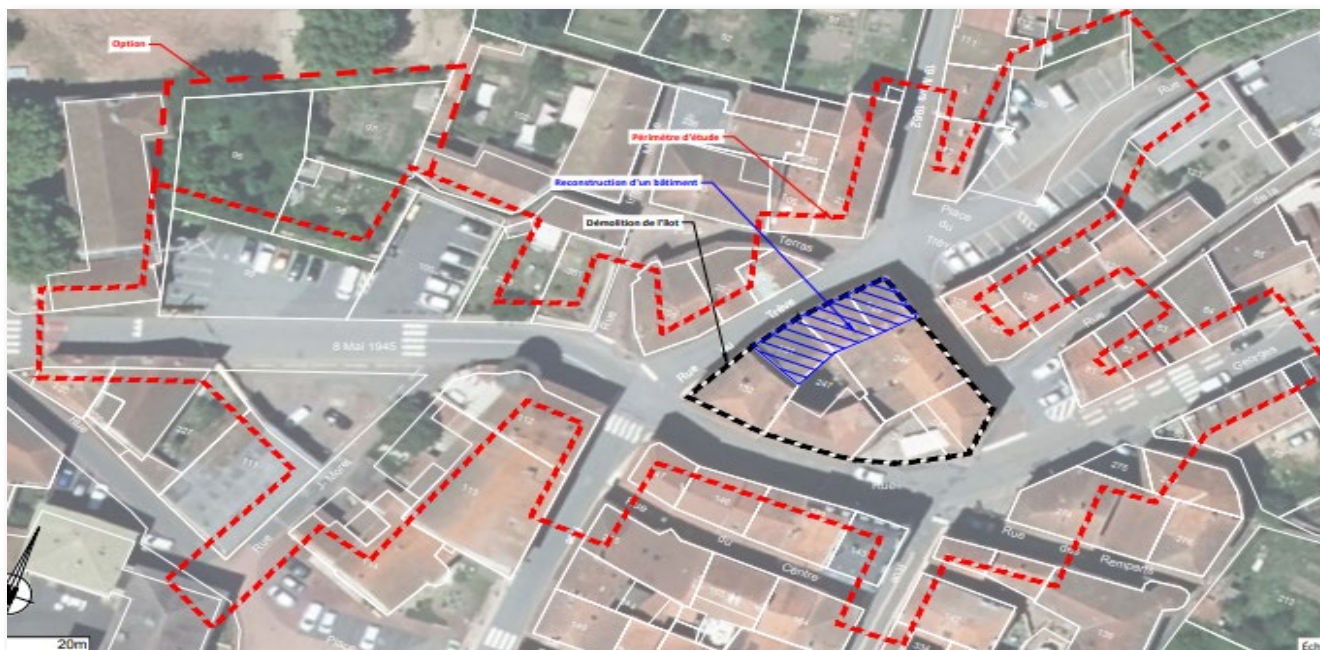
L'opération de démolition/requalification de l'îlot qui bénéficie d'une aide de l'État (Fonds Friche) de 400 k€ et 105 K€ de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), compte tenu du projet de Loire-Habitat de reconstruire, à terme un immeuble de 4 à 5 logements locatifs sur la rue du Trève, va pouvoir débuter dans le courant de l'année 2025.

En parallèle, la commune a sollicité le concours du BE Réalités pour travailler sur un réaménagement très qualitatif de son centre-bourg, après démolition de l'îlot du Trève.

Cette étude (qui bénéficie d'un cofinancement des fonds Européens Leader et de la banque des Territoires dans le cadre de « *petites villes de demain* »), inclura le réaménagement du carrefour central et le traitement des abords de l'école maternelle (qui doit accueillir en 2026 le projet de micro crèche porté par la COPLER) et de la supérette.

La commission vie du village sera étroitement associée à la définition de ce projet, en concertation avec le comité consultatif des citoyens de Régný dans le cadre du projet des territoire résilient.

### L'îlot du Trève et le périmètre de l'étude de requalification du centre-bourg :



# PERSPECTIVES 2025

## TRAVAUX DE VOIRIE

### DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU EN COURS À DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA COMMUNE :

**1. Montée de Carimentrant** sur une longueur de 800 m pour 2300 m<sup>2</sup> : il est prévu de réaliser des reprofilages ponctuels, car cette route est très dégradée par endroit, pour appliquer ensuite un enduit bicouche sur l'ensemble de la voie.

**2. Route de l'étang clair**, sur le secteur situé au droit de l'étang qui s'est fortement dégradé suite à différents travaux passés et qui supporte un trafic important de véhicules. Un reprofilage a donc été effectué et un enduit bicouche sera réalisé par-dessus.

**3. Route du crêt Garin**, qui se trouve dans le même état que la route de l'étang clair avec un trafic moindre, mais qui fera l'objet des mêmes réparations sur le secteur proche de la RD 49, route de Montagny.

**4. La rue des remparts** sera également restructurée par un enrobé et la pose de grilles au droit des entrées de garage. Il nous faut cependant attendre la sécurisation de la tour, en bas de cette voie, qui fait l'objet d'un arrêté de péril pour un risque de chute de tuiles.

**5. La montée du Vignoble** qui dessert les lotissements et qui est équipée de grilles avaloirs pour les eaux de pluie, lesquelles sont complètement dégradées et seront remplacées par des caniveaux fentes en béton, beaucoup plus solides et moins pénalisants pour la circulation automobile.



🔹 **TRAVAUX** : 45 743 € HT.

🔹 **SUBVENTION DU DÉPARTEMENT 40%** : 18 297 €.

## SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

**Pour ralentir les véhicules dans la traversée de notre village, il a été décidé d'implanter des plateaux traversants sur les routes départementales dans la traversée du village :**  
rue du 11 novembre, route de Roanne et rue Jean Devillaine.

Ces dispositifs permettront d'abaisser à 30 km/h la vitesse de circulation des véhicules dans tout le village. Ces travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires au printemps 2025 afin de laisser la circulation libre aux bus scolaires.

Après consultation de plusieurs entreprises de travaux publics et analyse des différentes offres, c'est l'entreprise *Pontille* qui a été retenue pour réaliser tous ces travaux.

🔹 **TRAVAUX** : 26 000 € HT.

🔹 **AMENDES DE POLICE** : 13 422 €.





# PERSPECTIVES 2025

## LOTISSEMENT DE LA CAVAILLE

**Le dossier du lotissement est aujourd'hui bouclé et le permis d'aménager attribué.**

Il reste quelques problèmes à régler pour établir les actes de propriété au nom de la commune, mais le projet devrait pouvoir démarrer avant l'été.

Les personnes intéressées par le rachat (en l'état) de la maison (ex-propriété Sartotis), ou de l'une des trois petites parcelles qui vont être commercialisées par la commune peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.



# PERMIS DE LOUER

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les logements situés dans le périmètre désigné par la délibération municipale 2024-31 du 17 juin 2024, devront faire l'objet d'une autorisation avant d'être mis ou remis en location.

## POURQUOI CETTE MESURE ?

- Pour lutter contre l'habitat indigne et dégradé,
- Pour permettre la mise sur le marché de logements locatifs garantissant la santé et la sécurité des occupants et répondant aux normes de décence,
- Pour informer les propriétaires bailleurs de leurs devoirs et obligations,
- Pour que les logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Tout propriétaire bailleur dont le logement se trouve dans le **périmètre défini par la commune de Régnny**, a l'obligation de déposer en mairie une autorisation préalable de mise en location lors d'une mise en location ou d'une remise en location (après changement de locataire).

Ce dispositif s'applique aux locations à usage de résidence principale vides ou meublées. Seule la mise en location ou la relocation d'un logement suite à un changement de locataire est visée.

La reconduction, le renouvellement de location ou l'avenant au contrat de location ne sont pas soumis à l'obligation d'autorisation.

## PÉRIMÈTRE :



## QUAND DEMANDER L'AUTORISATION ?

Le propriétaire bailleur doit obtenir l'autorisation préalable de mise en location avant la signature du bail, autorisation qui doit être jointe au bail. **Il faut donc déposer la demande d'autorisation préalable de mise en location au moins un mois avant la date de signature du bail.**

## COMMENT FAIRE MA DEMANDE ?

Il vous faut envoyer le CERFA n°15652\*01 via la Notice d'utilisation de la demande d'autorisation préalable de mise en location, complété ainsi que toutes les pièces justificatives par mail ou déposer le dossier à la mairie à l'adresse suivante : Mairie de Régnny : 20, place Jacques Fougerat - 42630 REGNY

Tél : 04 77 63 94 20 - Mail : [accueil@regny.fr](mailto:accueil@regny.fr)

## LES PIÈCES À FOURNIR :

- Le formulaire CERFA n°15652\*01 (Demande d'autorisation préalable de mise en location),
- Le Dossier de diagnostic technique (DDT) obligatoire annexé au contrat de location comprenant :
  - le Diagnostic de performance énergétique (DPE),
  - le constat de risque d'exposition au plomb,
  - la copie du diagnostic amiante,
  - l'état de l'installation intérieure de l'électricité,
  - l'état de l'installation intérieure au gaz,
  - l'état des risques naturels et technologiques.

## INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Si le dossier est complet, la commune de Régnny délivre un récépissé qui fait courir **le délai d'un mois pour instruire le dossier**. Pendant ce délai, une visite du logement est organisée pour procéder à **l'évaluation de son état** au regard du Règlement Sanitaire Départemental et du Code de la Santé Publique. Après la visite, une réponse est apportée par le service enquêteur.

Si la commune de Régnny n'a pas répondu dans le délai d'un mois. Le silence vaut autorisation tacite.

En cas d'avis défavorable, une notification est faite au demandeur précisant la description des désordres constatés et de la prescription des travaux à effectuer pour y remédier.

**Quelle est la durée de validité de l'autorisation préalable de mise en location ?** L'autorisation délivrée est valable **jusqu'à la prochaine remise en location**. Elle devient caduque s'il n'y a pas de mise en location du logement **dans un délai de 2 ans** suivant sa délivrance. En cas de changement de propriétaire : une autorisation en cours de validité peut être transférée au nouveau propriétaire du logement.

Il faut alors remplir une **déclaration de transfert d'AMPL (Déclaration de transfert d'autorisation préalable de mise en location)** via le formulaire CERFA n°15663\*01.

## QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE NON-RESPECT DES OBLIGATIONS ?

Si le propriétaire loue sans autorisation ou malgré le refus de la ville, il est passible d'une amende de :

- 5 000 € en cas de mise en location sans demande d'autorisation préalable,
- 15 000 € en cas de nouveau manquement dans un délai de 3 ans,
- 15 000 € en cas de mise en location en dépit d'une décision de rejet.



Réunion publique du 14 décembre 2024, pour une mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025

# POUVOIR DE POLICE DU MAIRE

## VERBALISATION DES INFRACTIONS CONSTATÉES

La Commune de Régný ne dispose plus de policier municipal depuis maintenant 5 ans.

Pour autant, de nombreux petits problèmes d'incivilités subsistent, que la vidéo surveillance que nous avons installée met fréquemment en lumière, qui ne justifient pas toujours l'intervention de la gendarmerie mais qui « *pourrissent la vie* », au quotidien, de nombre de nos concitoyens : stationnements abusifs, conduite dangereuse, dépôts sauvages ou déjections canines dans l'espace public...

L'emploi d'un policier municipal ne peut pas être une priorité dans une commune de notre taille, compte-tenu de son coût et de l'étendue des services à rendre à la population.

Une solution a donc été trouvée.

Elle est déjà à l'œuvre dans la commune de L'Hôpital-le-Grand, dans le Montbrisonnais :

Tous les Maires (et leurs adjoints) sont - de par la Loi - Officiers de Police Judiciaire, ils ont donc la possibilité d'établir et de verbaliser les infractions qu'ils constatent.

➤ Ce dispositif va être mis en application à Régný à compter du 1<sup>er</sup> février 2025.

### Le maire, officier de police judiciaire



#### Pouvoirs de police administrative générale

Prévenir les risques de trouble à l'ordre public

#### Pouvoirs de police judiciaire

Sanctionner les troubles à l'ordre public

- Contribuer aux enquêtes judiciaires
- Constaté des infractions pénales
- Recevoir des plaintes
- Droit à être informé des troubles, crimes et délits commis sur sa commune

# ÉCOLE COMMUNALE

## FIERS DE NOTRE ÉCOLE !

Cette année, nous avons choisi de donner la voix à notre école communale, où de nombreux projets sont mis en place, pour la vie de classe de nos enfants ; il nous a paru important de les mettre à l'honneur : les différents labels obtenus, la lecture au sein des classes et l'atelier musique.

### 1 - E3D ET ÉCO ÉCOLE

Pour la troisième année consécutive, les 6 classes sont engagées dans le dispositif Éco École. L'école est aujourd'hui labellisée niveau Argent.

Cette année, les différentes classes travailleront sur le thème du climat. Les thèmes des années précédentes étant l'alimentation et la santé. Des actions sont renouvelées comme celles autour de l'équilibre alimentaire, pique-nique 0 déchet-sucre et gras réduit, jardins d'école, composteur, tri et économies de papier, etc...

Fabienne Montel adjointe en charge des affaires scolaires participe aux éco comités en tant que co pilote. La municipalité, partenaire dans ce projet, a proposé une conférence sur l'impact des écrans chez les enfants. Elle a aussi mis en place des actions sur le gaspillage alimentaire et sur la sensibilisation au goût au restaurant scolaire, ainsi que des actions sensibles au développement durable (suppression des essuie mains papier, mise en place de serviettes en tissus).

Les actions en lien avec ces projets sont les suivantes :

👉 **CLASSE DEHORS** : Les 6 classes sont concernées cette année. Faire la classe dehors, c'est vraiment faire classe mais en sortant. Le partenariat avec la Mairie est essentiel car les classes peuvent se rendre sur trois terrains réservés à l'école, le temps d'École dehors. Le CITY STADE est réservé à l'école le matin de 8h30 à 11h. Deux autres terrains dans REGNY permettent aux classes d'observer le réel, expérimenter, créer et travailler sur les apprentissages fondamentaux.

👉 **MATINÉES COOPÉRATIVES** : La matinée du dernier vendredi avant les petites vacances, les 6 classes se réunissent sur un thème commun. La première matinée, le vendredi 18 octobre, été consacrée au goût en lien avec la Semaine du goût.

👉 **UTILISATION RAISONNÉE DES ÉCRANS** : Les objectifs sont les suivants : réfléchir, échanger autour des écrans avec des messages de prévention / faire prendre conscience de sa propre pratique sans culpabilisation / être au fait des bénéfices et des risques liés aux écrans / ouvrir la réflexion.

### 2 - LECTURE (LES 6 CLASSES)

De nombreuses activités autour de la lecture sont mises en place dans et hors de l'école

👉 **CHUT, ON LIT ! QUART D'HEURE LECTURE** : c'est une action qui privilégie le plaisir de lire. Chaque début d'après-midi, les élèves lisent le livre de leur choix.

👉 **FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE DE LA MÉDIATHÈQUE DE RÉGNY** : Chaque classe s'y rend 1 fois par mois, elles sont accueillies par les bénévoles de la médiathèque afin de connaître l'univers des bibliothèques et lire pour le plaisir. Les livres empruntés circulent ensuite dans les familles.

👉 **PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE** : Action qui privilégie la fluence et l'expressivité de la lecture.

Un(e) champion(e) est élu(e) au sein de la classe pour la qualité de sa lecture et se confronte dans un esprit bienveillant à d'autres champions. Toute la classe est impliquée.

### 3 - MUSIQUE

Pendant 3 années consécutives, une classe a été formée en Musique et Danse. Cela a permis d'être nommée Classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique), avec le soutien de la COPLER, de la municipalité et du sou des écoles. Cette année, les 4 classes élémentaires, du CP au CM2, seront formées musicalement par l'EIMD en janvier – février – mars, sur le thème des continents. Chants adaptés à l'âge des élèves, écoute active, présentation de la clarinette, utilisation des percussions, technique vocale sont autant de possibles qui vont être étudiés.

### LA GRANDE LESSIVE : DES CRÉATIONS SUR LE THÈME « PAREIL / PAS PAREIL »

Les 17 et 18 octobre, l'école de Regny a vibré au rythme de la créativité grâce à l'opération « La Grande Lessive ». Cet événement, qui invite les élèves à s'exprimer artistiquement, a permis aux classes participantes de réaliser des œuvres autour du thème « Pareil / Pas Pareil ».

Exposées devant la façade de l'école, celle-ci a pris vie grâce aux œuvres des élèves. Les enfants, fiers de leurs réalisations, ont eu l'occasion d'expliquer à leurs parents le sens de leurs dessins.

L'opération « La Grande Lessive » est ainsi une belle occasion de célébrer la créativité et le lien entre l'école et les familles.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour la prochaine édition !



# ÉCOLE COMMUNALE

## CLASSE DEHORS AU BORD DU RHINS

Les 19 élèves élèves de CM de M<sup>me</sup> Sanchez vont travailler toute cette année sur les liens qui les unissent à l'eau. Grâce au projet « Ligérien par Nature » soutenu par le Conseil départemental et le Sou des écoles, ils vont bénéficier de plusieurs interventions : sorties aux bords du Rhins, à la station d'épuration ou aux gravières de Mâtel, animations en classe sur le cycle naturel et domestique de l'eau et l'eau virtuelle.

C'est ainsi que le mardi 24 septembre, les enfants ont retrouvé en « classe dehors » l'intervenant de la Ligue de l'Enseignement de la Loire, Pierre-Alain Larue, au bord du Rhins.

**Voici, rédigé par leurs soins, leur retour d'expérience :**  
« C'est parti pour une chasse au trésor avec des fiches sur la forme des feuilles et la reconnaissance des arbres de la rive. Pierre Alain nous a expliqué l'importance d'avoir plusieurs espèces d'arbres pour l'abri et la nourriture des animaux, pour retenir la terre des rives et pour maintenir la température de l'eau.

Ensuite nous avons fait un quizz sur le Rhins : amont, aval, rives droite et gauche, estimer la largeur de la rivière et la vitesse de l'eau ; la rivière ne semblait pas polluée mais nous avons trouvé quand même des déchets jetés par les gens sur le terrain du bord de Rhins. Nous avons appris plein de nouveaux mots pour parler de la nature même si c'était un peu long et qu'il faisait chaud.

*Enfin nous sommes descendus dans le Rhins – si ! Si ! les pieds dans l'eau, pour pêcher les petites bêtes vivant dans l'eau avec les épuisettes prêtées par Pierre-Alain... on a trouvé quelques coquillages, des vers et UNE écrevisse. C'est une écrevisse de Californie : une espèce invasive !*

*Le temps est passé trop vite les pieds dans l'eau mais nous étions déjà en retard pour rentrer à l'école ! »*



Lors de la prochaine séance les enfants pourront construire une maquette du cours d'eau pour approfondir leurs connaissances sur ce Rhins qui a permis pendant des décennies de fournir énergie et eau à de nombreuses entreprises de textile.

## REPAS DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ÉCOLE PRIMAIRE GEORGES FOULLAND



## UNE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE TRÈS VIVANTE

Notre conseillère municipale déléguée, Sabrina Louhadi s'est engagée avec force et conviction dans l'animation de notre médiathèque municipale, aux côtés de l'équipe de bénévoles qui s'est bien renforcée et dont il faut saluer la qualité et l'importance du travail réalisé en 2024. Dans un petit espace très chaleureux, bien aménagé et agencé, notamment l'espace dédié à la lecture des petits et des grands, notre médiathèque municipale, où le prêt de livres a été rendu gratuit pour tous par décision du Conseil Municipal depuis 2023, a de nouveau hébergé en 2024 de nombreux auteurs talentueux en dédicaces et d'excellents artistes, locaux ou régionaux, dans son espace d'expositions.

Place tout d'abord à la créativité avec les six artistes qui nous ont montré tout leur talent. En janvier, nous avons donc retrouvé la **créativité de Sandrine Rageys (Artio Sand)** qui a exposé ses **créations en cuir** (bijoux, sacs...).



Puis, sur la période de février/mars, la médiathèque s'est transformée en galerie d'art pour l'**exposition de marqueterie artisanale de Didier Besse**. Ce dernier a fait, sur



trois jours, des démonstrations de marqueterie. Beaucoup de visiteurs et quelques acheteurs ont pu se faire plaisir.

Didier Besse est revenu en fin d'année pour présenter ses créations de Noël en marqueterie artisanales (boules, sapins, anges...)

Ensuite, d'avril à juin, le **regretté Régnyçois, Bernard Guillermin, a exposé ses toiles et a présenté, en guise de testament, son manuscrit « Mémoires et histoire du village de Régn y ».**



La photographe Clara Pinaud Menier a elle aussi pris possession des lieux de juin à juillet, en exposant **des toiles sur le thème des insectes et des fleurs.**

En septembre et octobre, Carine Miatta, créatrice Régnyoise des Créa's de Carine, est venue présenter sa collection d'attrapes-rêves, peluches, sac, paniers et porte-monnaies **en macramé**. Elle a aussi proposé une exposition des bougies parfumées aux parfums de Grasse. C'est une de ses nouveautés, garantie sans substance cancérigènes, ainsi que des fondants présentés dans des bouquets de fleurs séchées.

Enfin, Raphaëlle Imbert, de **« Les p'tits pliajes de Raph »**, est venue exposer ses pliajes en origami présentés dans des contenants en verre.



Au cours des vacances de la toussaint, **la médiathèque s'est transformée en atelier de confection de décoration de Noël.** 24 Régnyçois, petits et grands sont venus faire des créations et sont bien évidemment repartis avec.



Place ensuite à l'imagination et à l'écriture avec **la venue de six auteurs**. L'objectif de ces rencontres est de faire découvrir des auteurs locaux et un peu moins locaux aux lecteurs. Ces écrivains n'ont rien à envier aux auteurs très médiatisés. Ils nous ont montré beaucoup de talent, d'imagination et ont tous été extrêmement ouverts aux rencontres avec les lecteurs.

Nous avons donc rencontré l'auteur Forézienne **Dominique Dejob** le 20 avril.



Le 8 juin, **Jacques Morize**, auteur Lyonnais, nous a présenté ses polars dont les histoires se passent dans des quartiers Lyonnais.

Le 6 avril, l'auteur **Lionel K. Himi**, professeur de Français au collège de Régn y est venu dédicacer les 2 premiers tomes de sa trilogie intitulée **« Le cœur pour armure »**. La médiathèque a enregistré ce jour-là environ 45 visiteurs. Gros engouement autour de l'auteur qui a eu la joie de revoir bon nombre de ses anciens élèves.



Crédit photos : S. Louhadi

Le 21 septembre, **Pauline Lievre** est venue présenter son premier livre « *ALULAKA, aux frontières du visible et de l'invisible* ».

Le 16 novembre, l'auteur de thrillers **Christophe Royer**, grand habitué des salons littéraires partout en France nous a fait l'honneur de répondre présent à invitation de la médiathèque.

Enfin, le 14 décembre, **Tatiana Domas**, illustratrice d'albums de jeunesse est venue à la rencontre de nos lecteurs.

C'est la première fois que nous recevons une illustratrice. Elle a présenté les 7 tomes de sa série « *Miralda* », petite sorcière un peu bougeon mais écocitoyenne, protectrice de la nature et des animaux. « *Miralda* » a fêté ses 25 ans d'existence en octobre.



La médiathèque proposera, sur cette nouvelle année 2025, de nouvelles rencontres dédicaces qui ressemblent, pour nos bénévoles, à des moments suspendus dans le temps.

NOUS VOUS  
Y ATTENDONS  
TOUS TRÈS  
NOMBREUX !

## CMEJ

### VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un partenariat réussi entre la commune et la Copler : sous l'impulsion du vice-président de la Copler, B. Laiadi, le service « *vie sociale* » a organisé un voyage à Paris pour tous les CMEJ des communes du territoire.

« *Le samedi 25 mai, nous sommes partis à 4h00 du matin de Saint Symphorien de Lay. Nous étions 6 communes à partir à Paris. À Régnny, nous étions 11 enfants à partir.*

*Nous sommes arrivés à Paris à 11h00 au pied de la tour Eiffel et nous avons fait un pique-nique.*

*L'après-midi, nous sommes allés faire une croisière en bateau mouche sur la Seine, nous avons fait une promenade dans Paris, nous avons acheté nos souvenirs et puis après, nous sommes allés visiter l'Assemblée nationale (photos). Nous sommes allés dans le bus pour rentrer à Régnny.*

*Nous avons passés une merveilleuse journée !!!*

*Pour préparer cette journée, nous avons rencontré le député Antoine Vermorel le 4 mai. »*

### PROJETS 2025

**Pour cette nouvelle année, les jeunes élus du CMEJ débordent d'idées.**

Leurs projets sont plutôt tournés vers les autres, l'environnement et l'embellissement du village.

En effet, sur la fin d'année 2024, ils ont partagé une matinée avec les résidents l'EHPAD afin de décorer ce lieu de vie pour Noël. Cette activité transgénérationnelle a été appréciée de tous.

Pour l'année 2025, les jeunes souhaitent réitérer l'action « **Nettoyons la Nature** ». En effet, l'environnement leur tient à cœur et faire briller leur commune encore plus.

Tous les habitants de Régnny seront attendus avec plaisir pour partager ce temps.

En fin de printemps, un concours du plus beau jardin /balcon fleuri sera mené par nos jeunes élus. Nous nous attendons à en prendre pleins les yeux et espérons que vous serez nombreux à participer à cette action.



Crédit photos : S. Junet

# MICRO-FOLIE



Depuis son ouverture en 2023, les animations programmées à la Micro-Folie, située au Collège Nicolas Conté, ont permis d'accueillir près de 1 000 personnes en 2024 (700 en 2023).

Lucas Dumény, puis Joris Garcin, médiateurs culturels en service civique, ont donné des séances gratuites à un public varié (à partir de 7 ans) sur diverses thématiques : L'Égypte, le musée du Louvre, Le Japon, la préhistoire, l'Afrique, Le château de Versailles... les abeilles... Vincent Van Gogh, Pablo Picasso, Paul Cézanne, Claude Monet.



Ont également été organisées les journées du patrimoine.

**L'ANNÉE 2024  
A ÉTÉ MARQUÉE  
PAR UN ÉVÉNEMENT  
EXCEPTIONNEL :  
LE MICRO-FESTIVAL**

Ce fut l'occasion pour les habitants de découvrir le numérique sous toutes ses formes : **occasion unique de s'interroger sur leur rapport à la technologie tout en s'amusant.**



C'est à travers des spectacles, de la magie, du mentalisme, des ateliers... que le public s'est plongé dans une réflexion ludique et interactive.

Lors des PORTES OUVERTES, Joris a proposé des ateliers d'initiation aux Arts Numériques par la découverte de la Réalité Virtuelle et le « Slow Motion ».



J. Garcin, B. Laiadi, A. Dufour

En partenariat avec le service Culture de la Copler et le Collège Nicolas Conté, la municipalité a organisé deux SPECTACLES de magie intitulés « *Je clique donc je suis* » de la Compagnie *Le Phalène*.

**Les téléphones et les ordinateurs sont-ils plus forts que les mentalistes ?**

« *La comédienne, Caroline De Vial, revenue du Google Campus, a pu démontrer au public, que plusieurs prototypes d'applications et de logiciels, aux propriétés miraculeuses et inquiétantes, ont permis de nous questionner sur l'usage de nos téléphones portables qui captent les données personnelles à notre insu, nous surveillent en permanence et lisent même dans nos pensées.* »



Crédit photo : Julien Hélaine

De plus, des CABINES à tours automatiques ont été installées à la médiathèque et au collège pour permettre aux visiteurs de profiter de cette installation interactive et les inviter à explorer le monde numérique de manière ludique et créative.



Crédit photo : Patrick Lazic

Les élèves du collège ont également bénéficié de séances d'initiation au MENTALISME.



Crédit photo : Copler-culture

L'année s'est achevée par la retransmission de l'OPÉRA – CENDRILLON, grâce à une nouvelle soirée prestige de l'Opéra National de Paris.



Crédit photo : Monika Rittershaus Opéra National de Paris Cendrillon

Vendredi 13 décembre 2024 à 20h  
3h avec entracte





# LE REPAS DES AÎNÉS

**Ce repas de fin d'année est une tradition chère à la commune. Il vise à honorer et célébrer nos aînés.** Cette année, le repas a été préparé par le traiteur J. Fernandez, qui a mis en valeur les produits locaux : fromage de *la ferme Seigneret*, pain et dessert de la nouvelle boulangerie, pâtisserie Régnycoise « *Maison Pantano* ». De plus, l'animation musicale ajoute une touche festive à l'événement, créant une ambiance chaleureuse appréciée de tous. Pascal Loïodice et son orchestre, avec la participation de Sylvie, ont animé cet après-midi.

**D'année en année, le nombre de participants augmente.** Nous sommes ravis d'avoir accueilli, cette année, 124 personnes. Nos doyens présents, Madame Josette Godelle et Monsieur Hubert Seive, ont reçu respectivement une composition florale et un magnum, offerts par la commune.

Certains de nos résidents âgés de plus de 75 ans, pour diverses raisons, n'ont pas pu participer au repas, pour autant, ils n'ont pas été oubliés. **En témoignage de notre soutien et de notre attention, un membre du conseil municipal ou du CCAS s'est rendu à leur domicile afin de leur remettre un bon d'achat d'une valeur de 18 €.** Cette initiative vise à leur permettre de faire leurs achats dans les commerces et sur le marché local, afin de bien profiter des fêtes de fin d'année.

Enfin, **pour les personnes résidant à l'EHPAD et originaires de la commune, un colis spécial a été préparé.** Ce colis, contenant un ballotin de chocolat, une éphéméride, une eau de Cologne et une savonnette, a été distribué afin de leur offrir un peu de douceur et de réconfort en cette période festive.

**Cette journée de fin d'année est donc l'occasion pour la commune de témoigner son soutien et son affection envers nos aînés.** La municipalité, à travers son CCAS, souhaite continuer à perpétuer cette tradition dans les années à venir pour rendre hommage à nos résidents âgés qui contribuent grandement à la richesse et à la mémoire de notre commune.



Les Aînés de Régny - décembre 2024



Crédit photos : BJP. Photo Régny

# TÉLÉTHON

## TÉLÉTHON 2024 « RÉCUP' ET MAINS CRÉATIVES »

Pour la première année, un collectif d'une dizaine de personnes s'est mobilisé à Régný afin de soutenir financièrement le téléthon.

À partir de récupération, de dons d'entreprises et de particuliers, le collectif utilisant les savoir-faire de chacun : tricot, couture, peinture, crochet, dessin, travail du bois a confectionné et vendu au cours l'année ses diverses réalisations sur les marchés et événements de la région.

Deux ventes ont eu lieu dans notre commune. L'une s'est tenue le samedi de la fête patronale à l'occasion du marché des créateurs, et la seconde le samedi 30 novembre 2024, lors du weekend du Téléthon, sur le marché hebdomadaire.

**Cette belle équipe est très fière de pouvoir remettre un chèque de 2000 € au téléthon 2024.**

Tous espèrent renouveler cette performance l'année prochaine et élargir ce collectif.

👉 Vous souhaitez nous rejoindre, partager votre savoir-faire pour la bonne cause, n'hésitez pas à nous contacter à ce numéro : 06 22 32 58 55.



Crédit photos : F. Montel

# FÊTE PATRONALE 2024

Après 3 années d'organisation par la commune, le comité d'organisation de la fête (un groupe de bénévoles et d'associations autour des Oscars) a repris à sa charge cette année l'organisation du week-end festif de la fête patronale.

Les festivités ont débuté le samedi par un **marché artisanal** avec des producteurs locaux, créateurs, food truck et atelier vélo. S'en est suivi un **après-midi placé sous le signe d'activités sportives et ludiques** pour le bonheur des enfants.

La journée s'est terminée, malheureusement sous la pluie, avec une **retraite aux flambeaux** et le traditionnel **feu d'artifice offert par la municipalité**, apprécié de tous.

Pour continuer ce beau weekend, la **brocante** organisée le dimanche matin a attiré de nombreux visiteurs. Ce temps a été clôturé par l'**apéritif offert par la municipalité** et animé par le groupe **GIPSY EVENTS**.

Ce week-end festif s'est terminé dimanche après-midi par **des jeux et un biathlon pour toutes les générations**. Durant toute le week-end, les enfants ont pu également profiter des **manèges de la fête foraine**.

Le café-restaurant *Le Régnyçois* a proposé de la restauration tout au long du weekend.



# COMMERCES & SERVICES

## LA REVITALISATION DU COMMERCE DE RÉGNY EN MARCHÉ !

Après des années de difficultés et la fermeture de nombreux commerces tout au long de ces 40 dernières années, les événements heureux de la fin de l'année 2024 nous permettent de voir l'avenir de nos commerces avec un réel optimisme :

la reprise du fonds de commerce de boulangerie, après rachat et rénovation par la commune, et sa ré-ouverture en une belle boulangerie doublée d'une véritable pâtisserie-chocolaterie « *La Maison Pantano* », accompagnée (comme un bonheur n'arrive jamais seul) d'un nouveau commerce de traiteur-épicerie-primeur « *Au cochon grillé* » ...

Tout cela nous donne beaucoup de baume au cœur !

C'est toute une famille, originaire du nord de la France qui s'installe ainsi à Régny, avec tout son talent et son enthousiasme : qu'ils soient les bienvenus et qu'ils reçoivent, de tous les régnyçois, le meilleur accueil !

Cette implantation de nouveaux commerces fait suite à la reprise l'an dernier, de notre café restaurant – PMU « *Le Régnyçois* » par le couple Virginie/Gary, souriant et talentueux.

Parmi les bonnes nouvelles, citons également, la reprise en cours de notre tabac-presse et l'ouverture prochaine (en avril 2025) d'une pizzeria sur la place de l'église que nous venons de rénover et d'embellir...

La prochaine étape sera la rénovation par la « *Foncière 42* » du bâtiment de l'ancienne épicerie, pour laquelle une aide de l'État, via l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) de 142.000 € a déjà été obtenue, qui nous permettra enfin d'accueillir un commerce « d'alimentation générale » digne de ce nom... Ainsi, notre satisfaction sera presque parfaite !

### DES COMMERCES ET SERVICES NOMBREUX ET VARIÉS :

À l'exception d'un commerce d'alimentation générale complet de type « supérette » qui fait grandement défaut (mais nous n'avons voulu faire à Régny ce que la plupart des communes de notre taille ont fait en installant un supermarché sur une zone commerciale à l'écart du centre qui a eu pour effet de vider le bourg de ses commerces), nous disposons de ce fait aujourd'hui d'un appareil commercial et de services, en boutiques de centre-bourg, encore très complet : banque, pharmacie, café-restaurant, boucherie, boulangerie, pâtisserie, traiteur, tabac- journaux-bazar, coiffure, recyclerie, brocante, mais aussi de nombreux professionnels de santé (médecin, dentiste, kinés, orthophoniste, psychologue et psycho praticien, infirmières, et - dès février prochain - une ostéopathe), mais aussi d'une gare, d'une agence postale, d'un CLSH et d'un appareil scolaire complet (de la maternelle au collège), doublé bientôt d'une crèche (en 2026).

À la rencontre  
de nos artisans,  
commerçants  
et entreprises



Cette année, nous avons décidé que notre bulletin municipal mettrait à l'honneur les artisans, commerçants et entreprises de notre commune. Nous avons donc tout simplement proposé à chacun d'eux de se présenter, et de nous expliquer les services qu'ils proposent.

Dans ce contexte de renouvellement commercial, nous avons donc le plaisir de vous présenter ici tous ceux qui ont bien voulu nous répondre et font vivre notre village au quotidien.

# NOS INDUSTRIES

## POTHIER PRODUCTIONS

Pothier Productions, tôlerie industrielle spécialisée dans la fabrication de pièces mécano-soudées en petites et moyennes séries, est une entreprise locale du Groupe Poncin Métal. Depuis 1985, elle est installée à Régný sur un site de 5 300 m<sup>2</sup> et emploie une équipe de 30 personnes.

Grâce à des équipements modernes comme des robots de soudure, des centres de découpe laser, à l'expertise de ses collaborateurs et à ses certifications (ISO 3834, EN 15085, entre autres), Pothier Productions dispose d'un véritable savoir-faire dans la fabrication de pièces en acier, inox et aluminium pour divers secteurs tels que la défense, le ferroviaire, la santé et l'agroalimentaire.

## Pothier productions

- **Adresse** : 205, route de Lyon - 42630 Régný
- **Tél** : 04 77 63 08 86
- **Mail** : [contactpothier@poncinmetal.com](mailto:contactpothier@poncinmetal.com)
- **Site web** : [www.pothierproductions.com](http://www.pothierproductions.com)



## ARC EN CIEL SÉRIGRAPHIE

Fondée en 1984, Arc En Ciel Sérigraphie (AEC-Sérigraphie) est une PME innovante située dans la Loire. À ses débuts, l'entreprise se spécialisait dans l'impression textile par sérigraphie. En 1990, elle a amorcé un virage stratégique en se concentrant sur les interfaces homme-machine (IHM), et dès 2005, elle a lancé ses premières IHM rétroéclairées, basées sur des technologies capacitives et résistives.

En 2013, AEC-Sérigraphie s'est orientée vers le domaine des capteurs imprimés et, en 2018, a créé un bureau d'études (BE) dédié. Cela lui permet aujourd'hui de se positionner comme un acteur clé dans le développement et la fabrication de transducteurs spécifiques et innovants.

Avec une équipe de 20 collaborateurs, AEC-Sérigraphie a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros en 2023. Grâce à son rachat en 2022, elle bénéficie également du soutien d'une holding financière, générant un C.A de 4 millions d'euros en 2023.

**Notre expertise** : AEC-Sérigraphie est aujourd'hui un spécialiste reconnu de l'électronique imprimée. En étroite collaboration avec nos clients et partenaires, nous concevons des IHM et des capteurs sur mesure. Ces solutions, développées dans une optique de durabilité, offrent des performances optimisées, une meilleure intégration et une réduction des coûts. Notre maîtrise du travail en mode projet nous permet de gérer chaque phase, de la conception à la production, en assurant une coordination efficace des équipes et une réponse personnalisée aux besoins spécifiques de nos clients.

Grâce à son expertise en fonctionnalisation de surface par sérigraphie, AEC-Sérigraphie intègre de l'électronique sur divers substrats (polymères, tissus, métaux, etc.), pour des applications variées : chauffage, IHM, maintenance, contrôle, et bien d'autres.

Arc En Ciel Sérigraphie maîtrise désormais l'intégralité de la chaîne de valeur, depuis les transducteurs et capteurs jusqu'au traitement du signal, en passant par la fourniture d'interfaces et de logiciels.



- **Adresse** : 191, impasse des crayons  
ZI Le Forestier - 42630 Régný
- **Tél** : 04 77 63 04 43
- **Mail** : [contact@arcenciel-serigraphie.fr](mailto:contact@arcenciel-serigraphie.fr)



# NOS ARTISANS

## CLIMAT AIR ÉNERGIE

« Je suis plombier chauffagiste à Réigny, j'interviens sur la plomberie, le chauffage et la climatisation. Je fais les installations, les entretiens et les dépannages. »

Cédric ZAFRILLA

► **Tél** : 06 15 10 91 66  
de jour comme de nuit pour les urgences.



## CORTEY ÉLEC'

« Installé sur la commune de Réigny depuis 2018, Jean-François CORTEY exerce son activité en tant qu'artisan électricien. Il propose ses services en électricité générale, neuf, rénovation et dépannage. »



## VILAPLANA DIDIER

### ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

« M. Didier VILAPLANA exerce son activité en tant qu'artisan maçon depuis le 1er décembre 1983. Il propose son activité de travaux de rénovation. »

► **Adresse** : 56 Chemin de la Perrière - 42630 Réigny  
► **Tél** : 06 64 76 04 92  
► **Mail** : didier.vilaplana@orange.fr



# NOS COMMERÇANTS

## BOUCHERIE AZR

« Nous sommes la Boucherie AZR du village de Régný, une boucherie - alimentation qui vous propose de la viande fraîche et surtout de qualité.

Nous avons le côté viande (bœuf, veau, agneau, avec une large gamme de saucisses et grillades), et le côté volaille (poulet, dinde, canard avec plusieurs choix) et également de la charcuterie. Nous avons aussi un côté épicerie boisson, pâtes, conserves, lait etc... des produits dont nous avons le plus besoin au quotidien.

- Notre équipe vous accueille tous les jours (7/7), de 7h45 à 12h45 et de 14h30 à 19h30 (samedi non-stop) pour mieux vous servir.
- Nous proposons également des livraisons gratuites dans tout le village de Régný, et également des livraisons dans les Communes alentours à partir de 100 € d'achat.

Notre équipe AZR Boucherie vous souhaite à tous la bienvenue ! »

- Tél : 09 51 72 10 09.



# NOS COMMERÇANTS

## OUVERTURE DE NOUVEAUX COMMERCES

### BOULANGERIE PÂTISSERIE

#### « MAISON PANTANO »

##### Artisan Boulanger et Maître Pâtissier Chocolatier Confiseur

« Notre Boulangerie Pâtisserie s'est refait une beauté grâce à l'arrivée d'Élodie et Alberto PANTANO, nos nouveaux boulanger et pâtissier. Ils ont pris possession de la boulangerie le 29 novembre dernier. Originaires des Hauts de France, ils sont tombés amoureux de notre petit village et ont décidé de nous apporter leurs savoirs faire et leurs gourmandises !

Alberto nous propose des variétés de pains différents avec des ingrédients de qualités qu'il façonne lui-même dans son fournil. Un large panel est disponible en magasin et sur commande.

Élodie, son épouse, nous régale déjà de ses excellentes pâtisseries faites maison. Une large gamme de spécialités Françaises et Italiennes vient ravir nos papilles. Il ne faut surtout pas oublier les délicieux chocolats et bien d'autres gourmandises... »

➤ **Adresse :** 13, rue de la Tour - 42630 Régný

➤ **Tél :** 06 51 55 99 29 ou 07 49 61 30 01.

➤ **La boulangerie est ouverte :**

- du mardi au vendredi de 7h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h00,
- le samedi de 7h00 à 13h30 et de 15h30 à 18h00,
- le dimanche de 7h00 à 13h00.



### BOUTIQUE ARTISAN TRAITEUR

#### « AU COCHON GRILLÉ »

Début novembre, Monsieur et Madame KUNZLI ont ouvert leur boutique d'artisan traiteur « AU COCHON GRILLÉ », au 32 rue de la tour à Régný.

« Fort de 40 années d'expériences, les propriétaires vous proposent une escapade gourmande. Leurs plats cuisinés à emporter nous régaleront déjà telles que : cochon et à la broche, poulet rôti, lasagnes, cassoulet, couscous, choucroutes, paella... sans oublier quelques spécialités de leurs région d'origine des hauts de France comme la tarte à la vergeoise ou la fameuse tarte au maroilles, ainsi qu'un rayon d'excellentes charcuteries, comme la délicieuse mortadelle italienne à la truffe. »

Au sein de la petite boutique, nous pouvons retrouver un espace primeur, garni de fruits et légumes de saison. Un rayon boissons alcoolisées et non alcoolisées vous attend également

➤ **Tél :** 06 41 34 91 69.

➤ **La boutique est ouverte :**

- le mardi de 16h00 à 19h30
- du mercredi au samedi de 8h15 à 13h00 et de 16h00 à 19h30
- le dimanche de 8h15 à 13h00.





# NOS COMMERÇANTS

## BOUTIQUE OUTLET DESCAMPS / JALLA

« Nous sommes un magasin d'usine d'une surface de vente de 300m<sup>2</sup>. Vous trouverez le surplus des boutiques (soit plus de 11000 mille articles et des arrivages toutes les semaines) tous déjà remisés à -30%.

De plus de nombreuses promotions toute l'année sont faites, avec des remises jusqu'à -60% sur les produits linge de lit / linge de bain / couettes, oreillers / accessoires déco...

**Vous trouvez les marques : Descamps, Jalla, Tommy Hilfiger, Jardin Secret, Bassetti... »**

◆ Tél : 04 77 63 00 08

◆ Mail : [outlet-regny@descamps.com](mailto:outlet-regny@descamps.com)

◆ Horaires d'ouvertures :

• Le lundi de 14h00 à 18h00,

• Du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.



# NOS COMMERÇANTS

## LE RÉGNYÇOIS

« Le Régnyçois est avant tout un lieu de vie, d'animation et de partage. L'ambiance y est bon enfant et familiale. On ne vient pas y chercher une restauration coincée et élitiste, mais vraiment passer un bon moment dans une ambiance détendue. Vous appréciez de découvrir une cuisine traditionnelle qui ne triche pas ni ne s'égare sur des chemins de traverse. Ce que l'on vous propose est maîtrisé et saura plaire aux gourmands de passage comme aux habitués. Au service, comme en cuisine des visages que vous avez peut-être déjà croisés ailleurs et dont vous aurez, parions-le, gardé un bon souvenir. »

Réf. L'Hybride 30 ans de tambouille – guide gratuit du Roannais.

- **PMU Bar Restaurant cuisine traditionnelle – Française des Jeux**  
Dépositaire cartes de pêche.
- **Spécialités** : Grenouilles + viande de bœuf.  
Service à emporter.
- **Ouvert** :
  - du mardi du jeudi de 7h00 à 19h00.
  - Les vendredis et samedis en soirée.
  - Dimanche après le service.
  - Fermé le lundi et le dimanche après-midi.
- Accès handicapés.



**Gary & Virginie  
COPET**



Crédit photo : Sébastien LUCE

# NOS COMMERÇANTS

## BUREAU DE TABAC - PRESSE

TABAC - PRESSE - ARTICLES DE PÊCHE - FDJ - CADEAUX

**Valérie et Carlos CARVALHO**

- **Adresse :** 11, rue Georges Fouilland - 42630 Régny
- **Tél :** 04 77 63 01 35
- **Horaires d'ouverture :**
  - Lundi-Mardi de 6h30 à 12h15 et de 14h00 à 18h30,
  - Mercredi de 6h30 à 12h00,
  - Jeudi-Vendredi de 6h30 à 12h15 et de 14h00 à 18h30,
  - Samedi de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
  - Dimanche de 7h00 à 12h00.

« Mme Nelly PIERROT, future copropriétaire, prendra officiellement ses fonctions en avril 2025 et est présente actuellement aux côtés de Valérie. »



# NOS SERVICES

## SANDRA STHÉTIQUE

« Passionnée par l'esthétique depuis mon plus jeune âge, j'ai décidé d'en faire mon métier. Diplômée et qualifiée, je décide, après 10 ans d'expérience professionnelle dans un institut, de voler de mes propres ailes.

Je débute en 2007 mes soins à domicile, pour ensuite intervenir en collaboration avec 2 salons de coiffure (Amplepuis et Saint Vincent de Boisset), où je propose mes prestations d'ongleries, d'extensions de cils, d'épilations et de maquillages.

Il est possible pour moi de me déplacer également à domicile pour toutes demandes de maquillages événementiels.

Je mets à profit toutes mes connaissances et mon savoir-faire pour la satisfaction de ma clientèle.»

➤ **Facebook :**

Sandrasthétique Sandra Lucas

➤ **Instagram :**

sandrasthetique



## SANERGIE

### EXPERT EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉCARBONATION

« Créée en 2020 par Antoine Gianina à Régny, Sanergie est un cabinet de conseil spécialisé dans la transition énergétique et la décarbonation pour les Petites et Moyennes entreprises Industrielles. Située au cœur de notre belle commune, Sanergie emploie actuellement trois experts dévoués.

#### NOS SERVICES :

- **Vérification de Factures d'Électricité et Gaz :** Nous analysons et vérifions vos factures pour détecter d'éventuelles anomalies et vous aider à payer le prix juste.
- **Gestion de Risques Achat en Énergie :** Nous optimisons vos achats d'énergie en identifiant les risques et en proposant des stratégies pour les minimiser.
- **Bilans Carbone® :** Nous réalisons des bilans carbone complets et vous accompagnons dans la mise en place d'une stratégie bas carbone pour pérenniser votre performance économique.
- **Efficacité Énergétique :** La mesure est le début de la maîtrise. Nous proposons des solutions de sous-comptage sur mesure pour améliorer l'efficacité énergétique de vos installations et augmenter votre résultat. »

➤ **Tél :** 09 51 71 81 45

➤ **Mail :** [contact@sanergie.fr](mailto:contact@sanergie.fr)

➤ **Site web :** [www.sanergie.fr](http://www.sanergie.fr)



Sanergie, votre partenaire pour un avenir énergétique durable

# NOS SERVICES

## AMBULANCE DES SAPINS - HBV AMBULANCE

« Nos différentes sociétés sont spécialisées dans le transport sanitaire Ambulance, VSL et Taxi. Nous sommes présents depuis de nombreuses années sur le secteur de Régný, Thizy-les-Bourgs et Cours-la-Ville. Notre équipe est composée de 35 collaborateurs répartis en 3 pôles : Chauffeurs, Secrétariat, Régulation. Nous apportons au quotidien à la population un service de transport sanitaire vers les principaux hôpitaux de la région (Roanne, Saint-Etienne, Tarare, Villefranche, Lyon...).

Outre les transports médicaux régulièrement effectués (consultations, hospitalisations et sorties, kiné, radiothérapie...), nous restons à votre disposition pour d'autres services complémentaires : assurer la sécurité de vos événements ou manifestations sportives, rapatriements, transferts médicalisés, transports privés dédiés aux entreprises et à une clientèle exigeante. »

### ▶ AMBULANCE DES SAPINS / HBV AMBULANCE

Siège social : 22, rue de la rampe Cours la Ville  
69470 COURS

▶ Tél : 04 74 89 90 62



carious

AMBULANCES - VSL - TAXIS

Partenaire du 1<sup>er</sup> réseau nationale ambulancier



## SALON VAL ET TIF

« Valérie vous accueille dans son salon situé au 13 rue Georges Fouilland, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, ainsi que le samedi de 8h00 à 16h00 non-stop. Elle s'occupe de vos cheveux en proposant des coupes pour hommes et femmes, des colorations, des lèches, des permanentes ainsi que des coiffures pour des événements spéciaux. De plus, dans son salon, vous trouverez une large gamme de produits, vêtements et accessoires. »

▶ Tél : 04 77 63 05 43.



## ATELIER 4A

« L'atelier 4A est une entreprise d'architecture intérieure et de géobiologie.

**Mais qu'est-ce donc ? Architecture intérieure :**

Intervention dans le cadre de rénovation, réhabilitation, extension d'habitation... et **Géobiologie** : Réalisation d'expertises en géobiologie sur terrain nu avant construction ou sur bâtiments existants. Détection des réseaux cosmotelluriques naturels (cours d'eau, failles, réseaux Curry, Hartmann ...), des réseaux électromagnétiques artificiels (wifi, 5G, prise terre, ...), de l'invisible.

J'interviens à la carte, en fonction des besoins des clients (conseils, constitution des dossiers administratifs, réalisation d'esquisses, suivi de chantier ...)

▶ Mes coordonnées : Sophie MONNET,  
ATELIER 4A, Architecture intérieure – Géobiologie  
3, rue de Verdun - 42630 REGNY

▶ Tél : 06 74 44 80 60



Atelier 4A

- Architecture-intérieure - Géobiologie -

# NOS SERVICES

## LES MYRIADES D'OR

### Les Myriades d'Or, calme et détente aux portes de Roanne.

Marie vous accueille dans sa maison au cœur de Régny, elle vous offre la chaleur d'une chambre double avec literie grand confort (possibilité lit d'appoint) salle de bain privative. Petit déjeuner offert.

- Régny, village à 15 min de Roanne, 1h de Lyon, Vichy et Saint-Étienne, 1h30 de Clermont-Ferrand. Lac des Sapins à 15 min.
- Piscine, accrobranche, VTT, chevaux, pédalos, randonnées pédestres.
- À proximité des gorges de la Loire et des vignobles de la côte roannaise et des villages de caractère



## GÎTE LES BOIS TREMBLÉS

À l'orée d'un bois, en surplomb de la campagne environnante, découvrez cette ancienne ferme entièrement rénovée et équipée en 2020. Au cœur de plus de 1000m<sup>2</sup> d'espace extérieur, entre champs et bois, en bout de chemin, le gîte dispose d'une superbe vue et d'une véritable tranquillité environnante.

Vous apprécierez sa vaste cour et son joli chapiteau couvert pour vos repas en extérieur.

Pour le plaisir des petits comme des grands, vous retrouverez, à côté du gîte, les 4 vaches et le cheval de Christiane et Henry.

Pour rendre votre séjour encore plus agréable, les charges, le chauffage et le bois pour la cheminée sont inclus et les lits sont faits à votre arrivée.

**Gîte indépendant de 110m<sup>2</sup>,  
exposé plein Sud, sur 2 niveaux.**

LESPINASSE Christiane & Henry

- Adresse :  
96, impasse bois tremblés  
42630 Régny
- Tél : 04 77 79 18 49





# NUMÉROS UTILES

## SERVICES ADMINISTRATIFS COMMUNAUX

### MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

20, place Jacques Fougerat  
42630 RÉGNY

Tél : 04 77 63 00 34

Mail : [accueil@regny.fr](mailto:accueil@regny.fr)

Site web : [www.regny.fr](http://www.regny.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/commune.regny.5>

#### ➔ HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h15 - 11h45
- Vendredi : 14h00 - 17h00
- Samedi : 9h15 - 11h45



### ❖ MÉDIATHÈQUE

4, place du 14 juillet - 42630 RÉGNY

Tél : 04 77 63 33 70

Mail : [bibliothequeregny@orange.fr](mailto:bibliothequeregny@orange.fr)

#### ➔ HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi et Mercredi : 14h00 - 17h00
- Samedi : 10h00 - 12h00



### ❖ MICRO-FOLIE

Tél : 04 77 63 94 22 / Contact mairie

9, rue Nicolas Conté - 42630 REGNY



## SERVICES SCOLAIRES

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES FOULLAND

105, rue Jules Ferry  
42630 REGNY

- Maternelle : 04 77 63 00 82
- Primaire : 04 77 63 01 33

(Inscriptions en mairie)



### COLLÈGE NICOLAS CONTÉ

9, rue du collège Nicolas Conté  
42630 RÉGNY

Tél : 04 77 63 00 01

Site web : <https://nicolas-conte.cybercolleges42.fr/>



## SERVICES EXTRA SCOLAIRES

Tél : 06 03 85 72 43

» Garderie (Matin - 6h45 / Soir jusqu'à 18h30) et Cantine. Gérés par la Mairie : 04 77 63 94 22

Mail : [accueil@regny.fr](mailto:accueil@regny.fr)

### SPL ACCUEIL DE LOISIRS « LES TIGROUS »

Tél : 06 59 31 37 46

6, rue Henri Muzelle - 42630 RÉGNY

Mail : [alsh.lt@splr.fr](mailto:alsh.lt@splr.fr)

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

### PHARMACIE

Dr Christian NOCK

34, rue Georges Foulland

42630 RÉGNY

Tél : 04 77 63 00 44

Mail : [pharmacienock@orange.fr](mailto:pharmacienock@orange.fr)

- Lundi : 8h45-12h00 / 14h30-18h45
- Du mardi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h15-18h45
- Samedi : 8h30-12h00



### CABINET DENTAIRE

Dr Sié Aly BARRO

1, rue de la Tour - 42630 REGNY

Tél : 04 77 63 00 33

ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Mail : [cabinetdentaireregny@gmail.com](mailto:cabinetdentaireregny@gmail.com)

Urgences (dimanche et jours fériés) : 04 77 47 33 70



### MAISON DE SANTÉ

« LUCIEN NEUWIRTH »

1, square Etienne et Marie Raze

42630 RÉGNY



### ❖ MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

Mme Nadia BENAVENT

Tél : 04 77 66 34 77

Mail : [secretariat.dr.benavvent@outlook.fr](mailto:secretariat.dr.benavvent@outlook.fr)

Assistante médicale : Manon GUILLERMET

### ❖ INFIRMIÈRES :

04 77 66 00 94

Mme Maria PINA et Mme Martine RENOUX

### ❖ KINÉSITHÉRAPEUTES :

06 24 57 45 17

Mlle Claudine GOYET et M. Renaud WILLEMS

### ❖ OSTÉOPATHE :

Noémie Heurtier | Tél : 06 63 32 72 83

### ❖ PSYCHOLOGUE CLINICIEN

M. Jérôme JOLIVET, *Psycho-somatothérapeute /*

*Art-thérapeute* | Tél : 07 68 27 20 22

### ❖ PSYCHOPRATICIENNE PSYCHANALYSTE

Mme Laurence DAUVERGNE | Tél : 06 71 47 52 66

Site web : <https://psy-roanne.pro/psychologue.net>

### ❖ ORTHOPHONISTE

Mme Sophie GIROUDON | Tél : 07 49 72 10 47

Mail : [sg.ortho42@gmail.com](mailto:sg.ortho42@gmail.com)

### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - PÔLE VIE SOCIALE

Rue Jean Devillaine

42630 RÉGNY

Accueil Service Social Départemental au 04 77 23 24 58

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Mme Camille BARD, *Assistante Sociale*, permanence à Régny les jeudis matins de 9h00 à 12h
- Consultation infirmière puériculture PMI, sur rendez-vous à Régny un mardi par mois.

*Pour toute consultation médicale ou paramédicale, il est IMPÉRATIF de vous munir de votre carte VITALE ou à défaut de votre attestation de notification de droits.*



### SERVICES ADMINISTRATIFS

Tél : 04 77 62 77 62  
Mail : [copler@copler.fr](mailto:copler@copler.fr)  
44, rue de la Tête Noire  
42470 ST SYMPHORIEN DE LAY  
Site internet : <https://www.copler.fr>  
HORAIRES D'OUVERTURES :  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

### CoPLER App



[copler.institu.app](https://www.copler.fr)

Téléchargez-la  
des maintenant !

### COLLECTE ET TRAITEMENT EFFLUENTS ET DES DÉCHETS MÉNAGERS

#### Déchetterie de Régnny

Tél : 06 46 11 32 11

Lieu-dit Billard - Route de Roanne

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30
- Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30\*
- Le samedi de 9h à 17h30 sans interruption\*

\* Sauf épisode de canicule annoncée par Météo France : matins uniquement.

#### CONTACT SERVICE DÉCHETS

Tél : 04 26 24 10 04 | Mail : [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr)

### RELAIS PETITE ENFANCE

Tél : 04 77 62 56 98 – 06 13 17 47 25

105, rue des écoles

42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

Mail : [relaispetiteenfance@copler.fr](mailto:relaispetiteenfance@copler.fr)

Plus d'info : <https://www.copler.fr/petite-enfance>

[monenfant.fr](https://www.monenfant.fr)

LES COORDONNÉES DES ASSISTANTES MATERNELLES

sont disponibles sur le site de la Cnaf : <https://monenfant.fr>

Tél : 04 77 64 70 14

### SPL ACCUEIL DE LOISIRS « LES TIGROUS »

Tél : 06 59 31 37 46

6, rue Henri Muzelle - 42630 RÉGNY

Mail : [alsh.it@splr.fr](mailto:alsh.it@splr.fr)



### ASSOCIATION SPORT ACTIVITES JEUNESSE

Tél : 04 26 24 10 11 | Mail : [contact@asaj.fr](mailto:contact@asaj.fr)

Rue de la Tête Noire - 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

Site internet : [www.asaj.fr](http://www.asaj.fr)



### ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Tél : 06 34 47 69 09 | 44, rue de la Tête Noire

42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

Site internet : <https://www.copler.fr/eimd/> [eimd@copler.fr](mailto:eimd@copler.fr)



### FRANCE SERVICES

➤ Tél : 04 77 62 77 77

➤ Mail : [france-services@copler.fr](mailto:france-services@copler.fr)

➤ Adresse :

Maison Bécaud

44, rue de la Tête Noire

42470 St-Symphorien-de-Lay

➤ Horaires :

• Lundi, mardi, jeudi

9h00 - 12h30

13h30 - 17h30,

• Mercredi

9h00 à 12h30,

• Vendredi

9h00 à 16h30 (non-stop),

• 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 9h00 à 12h30

(RDV uniquement)

NOUVEAU !  
SERVICE  
CNI

ACCOMPAGNEMENT  
100%  
GRATUIT



